

Procès-verbal d'assemblée générale de l'association Moto Tout Terrain Herblinois (MTTH) en date du 30 novembre 2025

En date du 30 novembre 2025, les membres de l'association « MTTH », se sont réunis en assemblée générale à l'adresse suivante : Complexe sportif du Vigneau, 30 rue Lucie Aubrac 44800 St. Herblain, sur convocation du bureau, qui leur a été adressé par mail, suivant les dispositions des statuts.

Sont présents ou représentés :

51 membres ayants le droit de vote (voir liste en annexe).

Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer ; il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuellement de mandataire en cas de procuration possible. Elle est annexée au présent procès-verbal.

- L'assemblée générale désigne : Patrice EEDELMAYER en qualité de président de séance.
- L'assemblée générale désigne : Chantal QUERARD en qualité de secrétaire de séance.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée précédente
2. Rapport moral du président
3. Rapport d'activité
4. Rapport financier du trésorier
5. Présentation des organisations 2026
6. Tarifs 2026
7. Questions et résolutions diverses

Approbation du compte rendu de l'assemblée précédente

- Il n'est fait aucune remarque concernant le procès-verbal de l'assemblée précédente qui s'était tenue le 19 janvier 2025. Il a été rappelé aux membres présents que le PV est disponible dans les classeurs à l'entrée de la salle.
Le procès-verbal est validé.

Rapport moral du président

Je qualifierais cette année 2025 d'année de transition. En effet, nous avons repris la gestion et l'organisation du club au pied levé suite à la démission de nombreux membres du bureau.

Les inscriptions sont restées dans les standards des années précédentes à savoir que nous avons 151 licenciés en 2025 avec une augmentation de 10 % en comparaison de 2024.

Par rapport à 2024, nous avons perdu 1 date de roulage sur le circuit de Fay de Bretagne et avons décidé d'organiser nous même le stage de pilotage du mois d'Août. Dans l'ensemble, nous avons donc organisé 5 roulages/stage sur le circuit de Fay de Bretagne et 8 roulages/compétition sur le circuit d'Ancenis avec la mise en place d'un groupe Super Racer ; Organisations qui ont, semble-t-il convenu à la majorité.

Lors de ces journées nous avons été en **tension** sur le nombre de bénévoles disponible pour l'organisation (surtout pour la compétitions d'Ancenis, prévu le 29 mars 2026) ; nous espérons **plus d'investissement des membres** (ne soyons pas que consommateur, mais aussi acteur) pour nous aider dans la réalisation de cet événement qui a été très apprécié par les participants et notre ligue de tutelle (L.M.R. Pays de Loire).

Nous espérons donc que pour l'année 2026 les organisations que nous allons mettre en place aurons votre approbation et soutien pour poursuivre la redynamisation du club.

Le rapport moral est validé.

Rapport d'activité

- Effectifs du club
 - 151 licenciés
 1. Vitesse : 130
 2. Trial : 1
 3. Enduro : 1
 4. Rallye routier : 1
 5. Cross : 18

M.T.T.HERBLINOIS

- Officiel : 19
- NET (entraînement) : 106
- NCO (compétition) : 42
- LAP (assistant) : 2
- LES (Educateur) : 1
- Evolution 2024/2025 : + 10% de licenciés
- Organisations et chiffres réalisées en 2025 : 19 journées
 - Fay de Bretagne 5 journées
 1. 4 roulages (CA : 19890 € / Recette 5521€)
 2. 1 stage (CA : 7124€ / Recette 3038€)
 - Ancenis 8 journées
 1. 7 roulages (CA : 10 326€ / Recette 2184€)
 2. 1 compétition (CA : 12 272€ / Recette 762€)
 - Notre Dame des Landes : 6 journées
 1. 6 roulages (Recette : 294.42€)

Rapport financier du trésorier

- Le président présente le rapport financier du trésorier.
- Il est constaté un exercice 2025 déficitaire de **- 97.36 €**
- Il est indiqué que ce sont la somme présente sur le compte courant à la date du 30 novembre et que le bureau a placé 10 000€ sur un livret en prévision de l'exercice 2026 ; les résultats de l'année à la date de l'assemblée sont donc de **+ 9902.64€**

Bilan financier MTTT 2025

Dépenses		Recettes	Balance
Administration	18 554.74 €	6688.9	- 11 865.84€
Assemblée générale	56,61 €	0,00 €	-56,61 €
Compétition Ancenis	11 509,86 €	12 272,30 €	762,44 €
Entraînement Ancenis	8 141,81 €	10 326,00 €	2 184,19 €
Entraînement Fay de Bretagne	14 368,57 €	19968.00 €	5 599.43 €
Stage Fay de Bretagne	4 086,73 €	7 124,26 €	3 037,53 €
Roulage NDL	43,50 €	285,00 €	241,50 €
Total	56 669.03 €	56 664.46 €	-97.36€
		Solde 01 janvier	14 128,75 €
		Solde actuel	14 031.39€

M.T.T.HERBLINOIS

Le bureau a mis en place pour l'année 2025 un suivi continue, via un tableur type « Excel », des dépenses et recettes du club, afin d'éviter les erreurs de 2024 (absence de remboursement du stage vitesse et des aides prévues ; absence des subventions de la fédération concernant la compétitions organisée à Ancenis).

Le rapport financier est validé.

Présentation des organisations 2026

Pour l'année 2026, nous allons organiser 19 dates de roulage sur circuit de vitesse ; à savoir :

Organisation OGP/25 POWER/SUPERRACER

- 10 dates sur circuit de karting

Mars	Avril	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Ancenis Lundi 9	Ancenis Lundi 9 (férié)	Ancenis Dimanche 14	Ancenis Lundi 6	Ancenis Lundi 3	Plessé Lundi 21	Ancenis Lundi 12
Ancenis Samedi 28 Dimanche 29	Plessé Lundi 20			Ancenis Lundi 24		

Organisation compétition OGP/25 POWER/SUPERRACER

Pour l'organisation de l'épreuve d'Ancenis, qui se tiendra le **DIMANCHE 29 MARS**, nous aurons besoin de bénévoles pour aider le jour de l'épreuve, à savoir :

- 20 commissaires
- 3 assistant(e)s organisation technique
- 2 superviseurs accès parking et paddock
- 10 assistant(e)s restauration (repas commissaire/organisation et petite restauration)

Nous vous **espérons nombreux** à la réalisation de cette compétition qui est une vitrine pour le club.

Organisation vitesse (grand circuit)

Mars	Avril	Juin	Août	Septembre	Octobre
Fay de Bretagne Lundi 2	Fay de Bretagne Lundi 27	Fay de Bretagne Lundi 22	Fay de Bretagne Mercredi 12		Fay de Bretagne Lundi 12
Le Vigeant Samedi 14				Fontenay Lundi 7	
Le Vigeant Dimanche 15					

M.T.T.HERBLINOIS

Roulage Ligue circuit Bugatti 72-Le Mans : Lundi 6 avril 2026 (Férié)

Par ailleurs, nous allons normalement participer à deux organisations de stage sur le circuit de Fay de Bretagne (à confirmer)

- Le lundi 17 Août (Ligue Pays de la Loire)
- Le Lundi 31 Août (D.R.T.)

Tarifs 2026

Nous avons décidé de ne pas augmenter la cotisation pour l'adhésion au club qui reste à 20€.

Tarifs 15 / 25 power et Super Racer pour les circuits d'Ancenis et Plessé

	Lundi	Samedi	Dimanche ou férié
MTTH	52€	55€	55€
Extérieur club	65€	70€	70€

Tarif Fay de Bretagne

	MTTH	Extérieur
En semaine	80€	115€

Tarif Le Vigean

	MTTH	Extérieur
Samedi	130€	150€
Dimanche	130€	150€
2 jours	240€	280€

Tarif Fontenay Le Comte

	MTTH	Extérieur
Lundi	72€	90€

Roulage NDL (Notre-Dame des Landes)

Le moto club de Notre-Dame-des-Landes a décidé de ne pas renouveler le partenariat qui était en place. Pour l'instant, nous n'avons pas de solution pour organiser des roulages cross. Nous avons tout de même adressé un courrier à la maire de St. Herblain pour essayer de reprendre l'organisation de roulage cross sur le site de Tougas ; à ce jour, la réponse est négative.

M.T.T.HERBLINOIS

Questions diverses

L'ensemble des questions ont été étudiées et validées.

Conclusion

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans un climat de respect et de collaboration. Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés et discutés de manière approfondie. Les décisions prises reflètent les intérêts et les préoccupations des membres présents.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Validation du procès-verbal de l'AG du 17 novembre 2024

Les membres ont exprimé leur satisfaction quant à la tenue de cette assemblée et ont remercié le conseil d'administration pour son travail et son engagement.

La prochaine Assemblée Générale est prévue pour décembre 2026. Les membres seront informés des détails supplémentaires en temps voulu.

L'Assemblée Générale a été levée à 12h00 par le Président, Patrice EDELMAYER.

Fait à St. Herblain, le 01 décembre 2025.

Signatures :

Patrice EDELMAYER (président)



Chantal QUERARD (secrétaire)

